

# Enquête sur la consommation et la production d'énergie des entrepreneurs des territoires (EDT) et des coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma) en 2009

## Champ de l'enquête

L'enquête concerne la France métropolitaine avec un échantillon de 10 060 établissements sélectionnés dans le répertoire SIRENE, sur les 47 112 établissements ayant une forme juridique « coopérative d'utilisation du matériel agricole » (CUMA) Les CUMA sont repérées dans le répertoire SIRENE par leur statut juridique (et non par leur code activité APET), ou par une activité référencée en nomenclature NAF-Révision 2 « activités de services aux exploitations agricoles, forestières et milieu rural ».

| Activité (APET) |  |
|-----------------|--|
| 0161Z           | Soutien aux cultures   |
| 0162Z           | Soutien à la production animale                                      |
| 0163Z           | Traitement primaire des récoltes                                     |
| 0164Z           | Traitement des semences  |
| 0210Z           | Sylviculture et autres activités forestières                         |
| 0220Z           | Exploitation forestière  |
| 0230Z           | Récolte de produits forestiers non ligneux poussant à l'état sauvage |
| 0240Z           | Service de soutien à l'exploitation forestière                       |

24 500 établissements ont une activité appartenant au champ de l'enquête et sur lesquels, portent les résultats présentés ici. Les autres sont sans activité ou hors champ après enquête.

Les établissements enquêtés peuvent avoir plusieurs activités. La collecte des consommations d'énergie a porté sur l'ensemble de l'établissement. Une estimation des consommations par activité a été réalisée au prorata du chiffre d'affaires dégagé par chaque activité. Seules les consommations relevant du champ de l'enquête, services aux exploitations agricoles, aux exploitations forestières et aux travaux ruraux ont été retenues.

## Méthodologie

L'enquête sur la consommation et la production d'énergie des entrepreneurs des territoires (EDT) et des coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma) en 2009 fait un point sur le niveau des consommations directes, des productions et sur l'utilisation des différents types d'énergie. Elle répond à une demande du comité opérationnel (ComOp) du Grenelle de l'environnement, dans le cadre du plan énergie du ministère. Une enquête du même type sera menée début 2012 auprès des exploitations agricoles.

## Définitions

Les **Cuma** (coopératives d'utilisation de matériel agricole) regroupent des agriculteurs, quatre au minimum, qui investissent ensemble dans l'achat de matériel et s'organisent pour utiliser ces équipements sur leurs exploitations et le mettre à disposition des adhérents. Une Cuma peut également employer directement des salariés pour entretenir ou conduire ce matériel.

Les **EDT** (entrepreneurs des territoires) regroupent :

- les entreprises de travaux agricoles (ETA), spécialisées dans la prestation de services aux exploitations agricoles.
- les entreprises de travaux forestiers (ETF), spécialisées dans les services rendus aux exploitants forestiers
- les entreprises de travaux ruraux (ETR), acteurs intégrés dans la gestion des territoires, elles agissent pour le compte de collectivités ou de particuliers et participent à l'entretien du milieu rural.

**UTA** (unité de travail annuel): équivalent du travail d'une personne pendant une année.

**Tep** (tonnes équivalent pétrole) : permet de convertir les différentes sources d'énergie en une seule unité de référence.

Les coefficients de conversion sont les suivants :

| Type d'énergie   | Unité de collecte | Coefficient de conversion en tep  |
|--|-------------------|---|
| Électricité  | KWh               | 1MWh = 0,086 tep  |
| Fioul domestique et gazole   | litre             | 1 Tonne = 1,000 tep ou 1 000 litres = 0,760 tep   |
| Essence  | litre             | 1 tonne = 1,048 tep ou 1 000 litres = 0,791 tep   |
| Fioul lourd  | tonne             | 1 tonne = 0,952 tep hou litres = 0,950 tep  |
| Gaz naturel  | KWh               | 1MWh = 0,077 tep  |
| GPL (butane propane)   | kg                | 1 tonne = 1,095 tep   |
| Bois de feu (bûches)   | Tonne             | 1 tonne = 0,257 tep   |
|  | Stère             | 1stère = 0,147 tep ou 1 tonne = 1,7 stère   |
| Plaquettes, granulés,<br>écorces et autres sous<br>produit du bois | Tonne             | 1 tonne = 0,250 tep les coefficients sont très<br>différents suivant le degré d'humidité et<br>suivant le combustible |